

Covid à l'école : y a t'il des cafouillages dans les consignes de l'éducation Nationale en Seine-Maritime ?

Christine Wurtz

4-5 minutes

"C'est une pratique qui se répand dans le département", lit-on dans le communiqué du **SNUipp-FSU76**, le syndicat majoritaire dans le premier degré. Les équipes enseignantes seraient fortement incitées à passer sous silence certaines informations en cas de **Covid à l'école** pour ne pas alarmer les parents d'élèves. Des consignes pour le moins étonnantes alors que l'Education Nationale n'a cessé de renforcer les protocoles sanitaires dans les écoles depuis le début de la pandémie. Notamment en maternelle. Depuis ce lundi soir, tous les élèves d'une même classe sont considérés comme cas contacts dès qu'un cas de Covid est diagnostiqué dans le groupe, car à cet âge les enfants ne sont pas obligés de porter un masque. Mais il y a encore quelques jours, ce n'était pas le cas. Dans l'école de **Charlotte*** par exemple, quelque part dans le nord du département, la directrice a été confrontée à plusieurs cas de coronavirus chez les élèves. La **cellule Covid de l'Education Nationale** lui a conseillé d'informer tous les parents mais sans préciser de quelle classe il s'agissait, "**pour ne pas alarmer**" raconte Charlotte. Une consigne qui a mis l'enseignante extrêmement mal à l'aise. "*Ça nous donne le sentiment de cacher des informations aux familles et de les mettre potentiellement en danger parce qu'on ne sait pas du tout, parmi les familles des classes concernées, s'il y a des gens qui sont personnes à risque dans les foyers*" explique la jeune femme. Les enseignants ont pris sur eux de répondre aux questions des parents et certains ont gardé leur enfant à la maison pendant toute une semaine, par précaution.

On nous a répondu, si vous n'avez pas de symptômes vous restez travailler. - Christophe, enseignant.

_"Comment peut-on vouloir faire cesser la circulation du virus tout en passant sous silence des informations connues ?" *interroge encore le syndicat. Autre exemple à l'école élémentaire **Rivière de Grand-Quevilly**, dans la Métropole rouennaise. Un cas de Covid est détecté chez une enseignante. Celle-ci a déjeuné avec trois de*

ses collègues, en respectant les gestes barrières mais sans masque évidemment. Ses collègues peuvent être considérés comme cas contacts. La direction de l'école contacte alors l'Inspection de circonscription pour connaître la marche à suivre.

"On nous a répondu clairement, après quelques hésitations, si vous n'avez pas de symptômes vous restez travailler" raconte *Christophe**. Pas mieux du côté de l'Assurance Maladie qui ne parvient à les joindre que le lendemain mais ne leur demande pas de s'isoler. Résultat : 4 enseignants malades huit jours plus tard, et l'école entière finalement fermée pendant une semaine. Depuis, 2 enseignantes sont encore en arrêt. Une troisième est à l'isolement car elle est cas contact et deux autres ont repris le travail dont *Christophe*. "Nous, on s'en sort bien. On a eu des petits symptômes mais assez légers bien qu'on se sente très fatigués encore aujourd'hui" _ confie l'enseignant qui n'exclut pas d'engager la responsabilité de l'Etat si les symptômes persistent.

Ecoutez le reportage de Christine Wurtz

Il y a un protocole et il est rigoureusement appliqué. - Olivier Wambecke, Directeur Académique.

"La volonté du Ministre devrait être de protéger les personnels et non de privilégier une communication mensongère au risque d'aggraver la situation" écrit le syndicat. Contacté, le directeur académique de Seine-Maritime, Olivier Wambecke, se dit extrêmement surpris de ces accusations. "Depuis le mois d'avril-mai, on a une procédure super-rodée avec une cellule Covid avec du personnel de santé qui gère toutes les situations du département et à aucun moment on ne dirait à des gens qui sont cas contacts, comme vous n'avez pas de symptôme on vous demande de venir travailler". Et pour cause, la procédure n'est pas administrative mais strictement sanitaire, selon le DASEN. "A aucun moment, moi ou un IEN (Inspecteur de l'Education Nationale) n'intervient.

Ecoutez la réponse du Directeur académique des services de l'Education Nationale, Olivier Wambecke.

* les prénoms ont été modifiés pour préserver l'anonymat.